

DRANCY. média

du 16 au 30 juin 2020 - N° 404



SOUTENEZ VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ :
ILS ONT BESOIN DE VOUS ET VOUS D'EUX !



Zoom

Fermé pendant le confinement, le parc de Ladoucette a rouvert fin mai. Dans un premier temps, les conditions d'accès y étaient limitées (une seule entrée, nombre de personnes limitées et masques obligatoires). Depuis le 15 juin, il n'y a plus de restrictions. Continuez toutefois à y respecter les règles de distanciation. Partout et tout le temps, elles nous permettent de tous nous protéger contre le Covid-19.



DOSSIER

- CONSEIL MUNICIPAL 4-11
- > BUDGET 2020 : UN EXERCICE ATYPIQUE 4-7
- > LA VILLE, SUR SA LANCÉE 8-9
- > LES DÉLÉGATIONS DES ÉLUS 10-11

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS

- VOUS ÊTES LES BIENVENUS CHEZ EUX 14
- LA VILLE LES SOUTIENT AUSSI 15

ACTUALITÉS

- 7 MATERNELLES ROUVERTES 13
- LES CONSEILS CULTURE DE LA MGB 16
- L'ARTELIER EXPOSE EN LIGNE 17
- L'ÉTÉ À DRANCY 18
- LES CHANTIERS DES ÉCOLES 20
- DES CAMÉRAS INDIVIDUELLES POUR LA POLICE MUNICIPALE 23
- COMMÉMORATIONS EN IMAGES 24
- SPORT : FIN DE SAISON 25
- SOLIDARITÉ : VILLE ET ASSOCIATIONS MOBILISÉES 30
- DES NOUVELLES DE LA FERME 31

VIE PRATIQUE

- LES SERVICES MUNICIPAUX OUVERTS 12
- LE SPECTACLE DE VÉRINO REPORTÉ 17
- S'INSCRIRE AU CENTRE DE LOISIRS CET ÉTÉ 19
- INSCRIPTIONS SCOLAIRES EN LIGNE 21
- MASQUES ET GANTS PAR TERRE = 38 € D'AMENDE 22
- BADGES "RÉSIDENTS" : DEMANDEZ-LES EN LIGNE 22
- OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES 26
- VÉLO : ROULEZ EN SÉCURITÉ 27
- DONNEZ VOTRE SANG 28
- PENSEZ AU CENTRE COVISAN 28
- LE TRAMWAY T1 EN TRAVAUX 29
- GÉOTHERMIE : TRAVAUX, RUE DE LA MADELEINE 30
- EMPLOI/FORMATION : VOS INTERLOCUTEURS À VOTRE ÉCOUTE 30

Vers un retour à une vie presque normale



Comme notre pays, la Ville redémarre au rythme de l'assouplissement progressif des dispositifs sanitaires. Le vote du budget en est un signe important pour notre Ville. Les chantiers peuvent repartir et nous pourrons ouvrir deux nouvelles écoles à la rentrée scolaire, Jule Ferry et Simone de Beauvoir et ainsi accompagner, comme nous l'avions prévu, la poussée démographique à Drancy.

Une nouvelle crèche, de nouveaux locaux plus vastes et plus modernes pour la Police Municipale, et d'autres investissements seront menés à terme ou engagés cette année.

La Ville redémarre et n'oublie pas que la crise sociale et économique qui va venir mettra en grande difficulté des familles et c'est la raison pour laquelle nous avons inscrits au CCAS une augmentation de 33% pour faire face à l'effort de solidarité auquel nous tenons.

De la même façon, le retour à une vie presque normale ne doit pas faire oublier que les commerçants ont été durement impactés par le confinement. C'est la raison pour laquelle la Ville a consenti une gratuité de loyers pour ceux qui lui louent des locaux.

Le redémarrage de la vie municipale, c'est aussi la mise en route de la nouvelle dynamique issue des élections du 15 mars avec la répartition des délégations données à mon équipe.

Ainsi, nous sommes mieux à même de mettre en musique localement toutes les mesures nouvelles décidées par le gouvernement, notamment au niveau scolaire et périscolaire ou encore de programmes de vacances pour les jeunes, jusqu'à présent impossibles à mettre en œuvre pour des raisons sanitaires.

Il faut bien reconnaître que la situation exceptionnelle du moment a lourdement perturbé la vie de la Nation et entraîné les communes dans un tourbillon quasi quotidien de mesures nouvelles destinées à protéger les plus vulnérables, soutenir les plus fragiles et imposer des règles de précaution à tous nos concitoyens.

A l'heure où vous lirez ces lignes, il est vraisemblable qu'elles ne soient déjà plus d'actualité et que de nouvelles règles plus souples soient adoptées pour faciliter le retour à l'école, dans les centres de loisirs, l'accès aux équipements sportifs et pour ouvrir de nouvelles possibilités de vacances pour les jeunes.

Nous nous adapterons aussi vite que possible et il me reste à conseiller à chacun de consulter toutes les informations sur le site de la Ville. Exceptionnellement des numéros supplémentaires du journal municipal sortiront le 15 juillet et le 15 août pour compléter encore la diffusion des actualités municipales et permettre à tous de suivre au plus près cette sortie de crise et ses conséquences sur notre quotidien de vacances puis de pré-rentrée scolaire.



Retrouvez la ville sur
DRANCY.fr
et sur les réseaux sociaux



Aude LAGARDE
Maire



Budget 2020 : un exercice atypique

C'est derrière un masque que la municipalité et ses services ont élaboré le budget 2020. Voté lors du conseil municipal du 11 juin, il prend en compte les incertitudes de la conjoncture actuelle, mais sanctuarise son domaine de compétences prioritaire : l'éducation.

Selon la loi, un budget primitif doit être adopté et voté lors d'un conseil municipal, avant le 15 avril. Non seulement la crise sanitaire a bouleversé ce calendrier, mais elle a, de plus, entièrement remis en cause les arbitrages budgétaires qui avaient été travaillés en début d'année pour être présentés au printemps. Il a fallu tout revoir, au plus fort de la crise, entièrement tout repenser, en posant des équations à plusieurs inconnues : quand l'activité, publique comme privée, pourra-t-elle reprendre et sous quelles conditions ?

GÉRER L'URGENCE ET PRÉVOIR

Jamais, un budget communal n'aura été adopté dans de telles conditions, avec autant d'incertitudes à la clef. *"Dans ces conditions, expliquait lors du conseil Anthony Mangin, adjoint au maire en charge des Finances. Il nous faut tout à la fois aider ceux que l'inactivité forcée a conduit à la misère et aider à la reprise économique de la ville, engager les investissements promis aux Drancéens il y a trois mois pendant la campagne électorale et constituer une épargne de précaution en prévision d'un inévitable désengagement de l'État. On voit bien là que l'exercice ne sera pas simple ! Heureusement, contrairement à l'État, la situation originelle*

de la Ville était bonne, comme en témoigne les résultats du compte administratif [ndlr : qui sera présenté lors du prochain conseil et qui établit les entrées et sorties définitives de l'année précédente]".

L'ÉDUCATION, TOUJOURS

La crise sanitaire n'a fait que renforcer une conviction que la Ville met en œuvre depuis maintenant des années : la priorité était, est, et restera l'éducation. Offrir les meilleures conditions d'apprentissage possibles aux enfants est la seule façon de se prémunir de crises sanitaires ou sociales. Si, pour certaines villes plus favorisées que Drancy, cette ambition est seulement une responsabilité parmi d'autres, chez nous, de par notre faible capacité d'investissement, elle est gravée dans le marbre. Construire des écoles, favoriser un enseignement de qualité grâce à des salles de classes spacieuses et modernes, y déployer les nouvelles technologies massivement et permettre l'accessibilité des lieux à tous : tout ceci est un investissement pour l'avenir. Une ville offrant les meilleures conditions d'apprentissage possibles à ses enfants croit en son action et fait confiance à chacun de ses habitants.



Quelques clefs pour le budget

APRÈS LA CRISE SANITAIRE ET DEVANT LES INCERTITUDES ÉCONOMIQUES, LA MUNICIPALITÉ A CONSTRUIT UN BUDGET RESPONSABLE ET FIDÈLE À SES PRÉCEPTES.



"On le voit, le suivi de la carte scolaire est une œuvre de longue haleine qui nécessite des anticipations compte tenu de la durée des études et des travaux et qui, bien entendu, mobilise un montant de crédit considérable : 7 400 000 € en 2020, après 10 660 000 € l'an dernier".

Anthony Mangin

• AUTRES INVESTISSEMENTS

Afin de consolider son indépendance, la ville entend rester propriétaire des locaux dans lesquels s'installent les services.

> Une nouvelle crèche de 27 berceaux ouvrira à la rentrée, à côté du groupe Saint-Germain. Sa gestion sera déléguée, mais la ville percevra un loyer.



> Drancy insertion et la Plateforme réussite s'installeront avenue Henri Barbusse, en face de Pôle emploi. Une façon efficace de rationaliser les démarches.

> L'opération des Quatre routes va débuter avec l'aménagement des terrains du 77 au 81 avenue Jean Jaurès pour accueillir provisoirement le marché des Quatre routes pendant la durée des travaux.



> Pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement, il faut parfois en passer par l'investissement, notamment dans la maîtrise des énergies. L'installation de panneaux photovoltaïques à Énergie parc, l'acquisition de 21 Zoé pour remplacer les Bluecar vieillissantes de la flotte municipale, l'achat d'un car électrique participent de cet effort.

LES CHIFFRES CLEFS

> **Le budget primitif 2020 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 113.593.402,79 €.**

> **Le budget primitif 2020 s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à hauteur de 73.221.284,93 €.**

• L'INVESTISSEMENT

Les écoles

> Deux écoles sont en cours d'achèvement (lire page 20).

- Jules Ferry, dont l'ouverture a été retardée par les faillites et les manquements des deux premières entreprises sélectionnées, sera achevée pour la rentrée prochaine, la troisième entreprise sélectionnée ayant défié la pandémie et continué à travailler en respectant les mesures barrières.

- La seconde école, Simone de Beauvoir, d'une capacité totale de dix classes élémentaires, pourra ouvrir dès la rentrée, permettant ainsi de mettre à jour la carte scolaire.

> L'accessibilité handicapés, le réhabilitation des façades et l'isolation thermique du groupe Joliot Curie - Picasso débiteront cette année et dureront jusque l'an prochain. Coût : 2 500 000 €. Cette opération est subventionnée à 50 % par la Métropole du Grand Paris grâce à l'intervention de Jean-Christophe Lagarde.

> À venir : Deux autres groupes scolaires sont en préparation : celui du quartier du Baillet, d'ores et déjà à l'étude, et un autre au centre-ville, rue Toubiana, à l'horizon 2025/2030.



• LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses

> Une économie de 280 000 € est attendue cette année, le confinement ayant produit deux courants inverses : d'un côté, certaines dépenses n'ont pas été enregistrées (chauffage de l'eau de la piscine, restauration scolaire...), mais de l'autre, la Ville a dépensé près d'un million d'euros pour faire face aux événements (masques, gel, lingettes, imprimantes 3D...). En pleine crise, ce résultat est celui d'une ville responsable, qui sait gérer ses investissements et qui, malgré les charges de plus en plus lourdes qui pèsent sur ses épaules, maîtrise ses dépenses de personnel.

> Le coût de la dette diminue : ce poste affiche un recul 11,6 % par rapport à 2019.



VUE SUR L'AVENIR

Sept nouvelles autorisations de programme ont été votées :

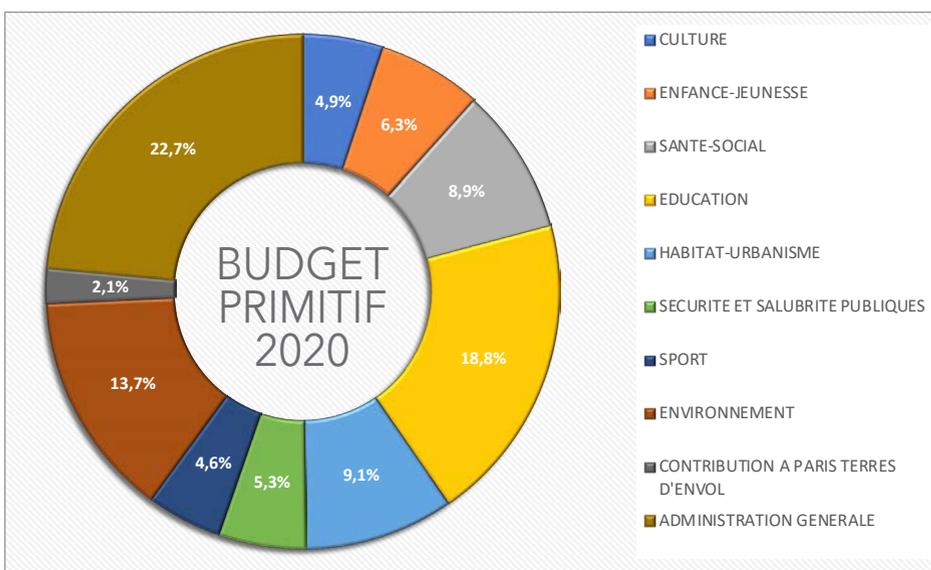
- > Réalisation d'un parking sous le stade nautique (6.400.000 €)
- > Acquisition des locaux du gymnase Le Rolland (2.660.000 €)
- > Création d'une ferme pédagogique (1.500.000 €)
- > Acquisition des locaux de la Plateforme Réussite (1.400.000 €)
- > Aménagement du gymnase Le Rolland (1.300.000 €)
- > Aménagement du marché provisoire (1.000.000 €)
- > Achat d'un car électrique (450.000 €)

"La subvention du Centre communal d'action sociale bondit de 33 % pour que cette structure puisse aider les familles en difficulté dont nombre d'entre elles ont subi de plein fouet une perte de revenus conséquente à la suite du confinement."

Anthony Mangin

Les recettes

- > Comme la majorité municipale s'y était engagée, la taxe sur le foncier bâti a connu une baisse de 0,5 %. Ce qui, de facto, entraîne une baisse des recettes.
- > Les dotations et participations sont en hausse de 20,2 % par rapport à 2019.
- > Devant l'incertitude de l'impact de la crise sur le marché immobilier, les recettes provenant des droits d'enregistrement ont été prudemment diminuées de 2 %.
- > À cause de la crise, les produits d'exploitation (entrées piscine, perception des loyers...) sont attendus en baisse de 15 %, soit près de 1,6 million d'euros, comparé à 2019.



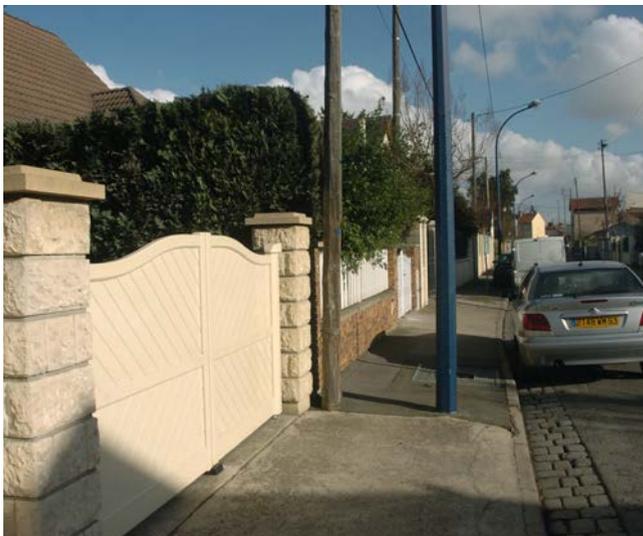
Pour la deuxième année consécutive, la taxe sur le foncier bâti est en baisse de 0,5%



La Ville, sur sa lancée

MALGRÉ LA CRISE, LA VIE DRANCÉENNE SUIT SON COURS. CERTAINS POINTS À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 11 JUIN POURSUIVENT LES POLITIQUES ENGAGÉES DEJÀ DE NOMBREUSES ANNÉES.

Portails électriques



Du fait de la structure urbaine de la zone pavillonnaire de Drancy, qui représente environ les deux tiers du territoire communal, le nombre de places de stationnement devient insuffisant dans ces zones. La faible largeur des parcelles n'autorise le plus souvent que le stationnement d'un véhicule devant, en plus de l'entrée charretière. Or, de nombreuses familles ont plus de 2 véhicules.

La seule solution viable pour faciliter le stationnement dans ces zones est d'inciter fortement les Drancéens à stationner au moins un de leurs véhicules à l'intérieur de leur parcelle. La municipalité souhaite donc les aider à motoriser le portail de l'entrée charretière. Le prix de cet investissement se situe en moyenne entre 500 et 2 000 €, le prix médian étant proche de 1 000 €.

Une aide financière d'un montant de 400 € par foyer fiscal et par adresse en dehors de la zone bleue et de 600 € dans la zone bleue est donc proposée. Il conviendra de fournir la facture originale de la motorisation, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité. Le montant de l'aide est plafonné à 80% du coût de l'investissement.

Sécurité



La Ville va faire une demande de subventions auprès de l'État, dans le cadre du Fond ministériel de prévention de la délinquance. Elles sont destinées à l'équipement de la Police municipale, à l'installation de nouvelles vidéo-projections sur la voie publique et à la sécurisation de certains établissements scolaires grâce à l'installation de nouveaux éclairages et de caméras. Le taux de subvention pour ces projets varie de 20 à 80 %.

Carte scolaire

Les capacités d'accueil des écoles maternelles et élémentaires nécessitent de modifier la sectorisation pour la rentrée scolaire 2020/2021.

L'implantation, dans le quartier Village parisien, de la nouvelle école Simone de Beauvoir permet d'augmenter la capacité d'accueil sur le secteur, grâce à 10 classes supplémentaires pour les élèves élémentaires.



La modification du secteur va permettre de répondre à l'augmentation des effectifs dans ce quartier.

L'école Jules Ferry, située dans le quartier La Mare, avec 14 classes élémentaires et 6 classes maternelles, permettra de répondre également à l'augmentation des effectifs du quartier.

Ces 2 nouveaux établissements scolaires vont donc conduire à resectoriser une partie des élèves de toutes les écoles du secteur.

Associations

> 102 associations se sont vues attribuer une subvention de fonctionnement pour l'année 2020. Le montant total représente 925 600 €.

> 25 associations se sont vues attribuer des subventions dans le cadre du Contrat de Ville 2020 de l'EPT Paris Terres d'envol et de Drancy-Le Bourget-Dugny. La Ville leur versera 126 200 € et l'État 136 000 €.

> 13 associations ont reçu des subventions dans le cadre du dispositif Fonds d'Initiatives Associatives du contrat de ville de Drancy-Le Bourget-Dugny. La Ville leur versera 19 880 € et l'État 29500 €.

Gymnase

Deux parcelles situées avenue Henri Barbusse, étaient auparavant affectées au service public de l'Éducation, même si elles n'ont jamais été utilisées à cet effet. Il est proposé d'effectuer une procédure de désaffectation afin d'y construire un ensemble immobilier et un gymnase. Les lycéens d'Eugène Delacroix et de Paul Le Rolland pourraient ainsi bénéficier d'un équipement neuf de proximité.





MAIRE

Aude LAGARDE
Conseillère départementale

L'équipe municipale 2020-2026



Jean-Christophe LAGARDE
*Député, Maire honoraire,
Président de la majorité
municipale, conseiller municipal*

ADJOINTS AU MAIRE (Liste Continuons Drancy ensemble)



Anthony MANGIN
*1^{er} adjoint
Culture, finances,
politique de la Ville*



Georges-Marie YERRO
2^e adjointe - Éducation



Jean-Luc MILLARD
*3^e adjoint - Travaux,
transport*



Arhella ELSODY
*4^e adjointe
Maison des parents, club
ados, petite enfance*



François ZANGRILLI
*5^e adjoint
Urbanisme*



Muriel LAGNEAU
*6^e adjointe
Rénovation urbaine*



Hamid CHABANI
*Conseiller départemental,
7^e adjoint
Sports*



Odette MENDES
*8^e adjointe
Environnement,
condition animale*



Domenico BARTUCCIO
*9^e adjoint
Sécurité, stationnement*



Rabeha SOLTANI
*10^e adjointe
Hygiène, domaine,
habitat*



Michel LASTAPIS
*11^e adjoint
Logement*



Martine BOUVELOT
*12^e adjointe
Centres de vacances*



Yacine MAHMOUDI
*13^e adjoint
Jeunesse*



Merzouba COCOZZA
*14^e adjointe
Plateforme réussite*

ADJOINTS DE QUARTIER



Mohamed KHEMLICHE
Avenir parisien
Centres de loisirs



Clémentine MAKANGILA
Économie
Relations publiques



Gilles SAULIÈRE
Paris Campagne
Développement économique



Luisa BENZIMRA
La Mulette
Santé

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ (Liste Continuons Drancy ensemble)



Hanane FAOUZI
BIJ



Romain DACHIVILLE
État-civil, commission de
sécurité



Jacqueline BOUTHORS
Marché aux comestibles



Henri MICHEL
Stade nautique



Jean-Jacques BENITAH
Accueil et relations avec
les administrés



Grégory CHAVAROC
Emploi des jeunes



Luisa PILMANN
Réglementation publicité
commerciale



Tom ZEMITI
Anciens combattants,
jumelage



Max CAMUS
Développement géothermal



Myriam MABIRE
Suivi FSL - FSE



Denise PERRIN
Maison des services publics



Hassan RAHOUI
Emploi



Joharaly FATEALY
Handicap, dépendance



Jacques SCHALLER
Aménagement numérique



Gemmila MEGHRAOUI
Accès aux droits des femmes



LES SERVICES PUBLICS QUI VOUS ACCUEILLENT

LES DRANCÉENS PEUVENT EFFECTUER UN CERTAIN NOMBRE DE DÉMARCHES EN MAIRIE. L'ACCUEIL DU PUBLIC S'EFFECTUE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS. DRANCY MÉDIA FAIT LE POINT SUR LES SERVICES OUVERTS ET FERMÉS AU PUBLIC AU 15 JUIN. CES INFORMATIONS ÉTANT SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER, CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT LE SITE DE LA VILLE (drancy.fr), LA PAGE FACEBOOK ET LA LETTRE D'INFORMATIONS DRANCY.NEWS.



À compter du 22 juin : services ouverts sans rendez-vous

- **CCAS** (pôle âge d'or, action sociale, domiciliations, pôle handicap, maintien à domicile).
L'accompagnement à la banque et chez le médecin a repris.
01 48 96 39 07 - ccas@drancy.fr
- **Guichet unique** (pour les démarches qui ne peuvent pas être faites en ligne)
01 48 96 39 09 - guichet.unique@drancy.fr
- **État Civil**
01 48 96 50 00 - etat-civil@drancy.fr
- **Logement**
01 48 50 39 12 - logement@drancy.fr
- **MSP Avenir, Cachin et Économie**
01 48 96 39 29 (MSP Avenir) - 01 48 96 51 66 (MSP Cachin)
01 48 96 45 57 (MSP Économie)
- **Le Bureau Information Jeunesse**
01 48 96 51 10 - bij@drancy.fr



Services ouverts uniquement sur rendez-vous

- **Les Centres municipaux de santé (CMS)**
rendezvous.cms.drancy.fr
- **Urbanisme**
01 48 96 51 28 - urbanisme@drancy.fr
- **Habitat**
01 48 96 50 00 - habitat@drancy.fr
- **Voirie réglementaire**
01 48 96 50 00
- **Agence de développement économique local (ADEL)**
01 48 96 50 00
- **Point d'accès au droit (PAD)**
Pour connaître la liste des permanences qui ont repris, contactez le service, 01 48 96 50 14.
- **Mission emploi et Plateforme réussite**
01 48 96 51 92
- **La Mission locale**
- **La halte-jeux**



Équipements ouverts

• Le Parc de Ladoucette (de 8h à 21h)

Distance d'un mètre à respecter entre les personnes - Pique-niques, jeux collectifs ou de contact, jeux de ballon sont interdits.

• Les squares et city-parks



Services et équipements fermés

Jusqu'à nouvel ordre :

- La crèche La Farandole
- Les médiathèques
- Le Centre social municipal
- Le BIJ Delacroix
- Le cinéma municipal

Jusqu'au 22 juin :

- Les installations sportives

Jusqu'au 1^{er} juillet :

- Le stade nautique

Jusque début septembre :

- L'Espace culturel du Parc
- Le Château de Ladoucette

Des expositions sont visitables à distance (lire page 17)

- L'École d'arts décoratifs

Les enseignements se poursuivent à distance.

- Le Conservatoire

Les enseignements se poursuivent à distance.

DES DÉMARCHES EN TOUTE SÉCURITÉ

- > avec respect de la distanciation
- > avec tous les équipements de protection nécessaires (des hygiaphones sur les bureaux, des agents avec des masques ou des visières, du gel hydroalcoolique à disposition)
- > avec un nettoyage régulier des zones de contact



7 écoles maternelles ont rouvert le 8 juin

Compte-tenu de l'entrée dans la phase 2 du déconfinement et de l'expérience acquise avec l'ouverture des écoles élémentaires, la Ville a décidé de rouvrir ses écoles maternelles, le 8 juin, afin de répondre aux besoins des familles.

Pour résoudre la difficile équation de l'accueil d'enfants en bas âge et du respect du protocole sanitaire, elle a décidé de concentrer d'abord ses moyens sur 7 écoles. Elle a donc regroupé au sein d'un même établissement les enfants de plusieurs écoles. Ainsi, par exemple, l'école maternelle Dulcie September accueille ses élèves mais également ceux de Roger Salengro et de Lucien Perriot.

Depuis le 8 juin, plus de 230 élèves ont ainsi pu être accueillis. Afin de respecter les règles de distanciation, seules 4 à 6 classes ont ouvert par école avec un nombre d'élèves limité à 10. Toutes sont encadrées par un enseignant et une ATSEM.

Seuls les enfants de parents volontaires seront accueillis jusqu'au 22 juin. Et, suivant un ordre de priorité établi d'après les problématiques sanitaires et économiques actuelles. Ainsi, sont d'abord pris en charge : les enfants de personnels soignants, de policiers et de pompiers, ceux en situation de handicap qui ont une AVS, ceux de familles monoparentales qui travaillent et enfin, ceux dont les deux parents travaillent. Les autres enfants sont accueillis en fonction des places disponibles. L'un des objectifs de proposer à nouveau un accueil en maternelle est de permettre aux parents qui, pour certains, ont déjà vécu, ces derniers temps, des périodes financièrement difficiles, de reprendre leur activité.

Suite aux annonces du Président de la République, nous vous invitons à contacter l'école de vos enfants pour connaître les conditions de la rentrée à partir du 22 juin

SOUTENEZ VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ



Depuis le dimanche 31 mai, tous les commerçants sont de retour, le marché est à nouveau piéton et les clients sont au rendez-vous.



Sous la halle alimentaire, depuis le 16 juin, toutes les portes sont ouvertes ; le lavage des mains et le port du masque restent conseillés.



BIENVENUE
CHEZ VOS
COMMERCANTS

Dimanche 7 juin, l'association des commerçants du marché vendaient des chèques de bons d'achat aux Drancéens. Pour un montant de 20€ acheté, les clients pourront dépenser 40 € jusqu'au 30 juin chez les commerçants participants.



Le 2 juin, les Drancéens ont investi les terrasses des bars et restaurants de la ville dans le respect des gestes "barrière". Leur réouverture complète est intervenue le 15 juin.





La Ville soutient ses commerçants

LE CONFINEMENT A ENTRAÎNÉ DES PERTES FINANCIÈRES TRÈS IMPORTANTES POUR L'ENSEMBLE DES COMMERÇANTS. AFIN DE LES SOUTENIR DANS CETTE PÉRIODE DIFFICILE, LA VILLE PREND DES MESURES EXCEPTIONNELLES.

DES AIDES FINANCIÈRES

La Ville a décidé de soutenir les commerçants dont la reprise d'activité a tardé, pour certains, à être autorisée par l'État et qui ont subi des pertes financières très importantes.

Les commerçants non sédentaires

Les droits de place des abonnés "non alimentaires" du marché sont annulés pour la période du 17 mars au 29 septembre. Leurs homologues "alimentaires", qui, eux, ont pu maintenir une activité grâce au drive mis en place par la Ville, ont également été exonérés, mais uniquement pour la période du 17 mars au 1^{er} juin. Pour financer la prolongation de l'exonération de leurs collègues, ils verseront une cotisation exceptionnelle de solidarité entre commerçants d'un montant de 20 € par mois jusqu'au 31 décembre prochain.

Les commerçants sédentaires

Les commerçants, qui louent leurs locaux à la Ville et ont été contraints de rester porte close, sont exonérés de loyers, de charges ainsi que de droit de voirie du 17 mars au 31 juillet, afin de leur permettre de reconstituer leur trésorerie. Pour les terrasses des restaurants et des bars qui ont pu à nouveau accueillir le 2 juin, l'exonération des droits de voirie sera prolongée jusqu'au 30 septembre.

DES AIDES POUR GARANTIR LEUR SÉCURITÉ

Début juin, la Ville a offert aux commerçants des visières, fabriquées par les agents municipaux avec des imprimantes 3D. Elle souhaite ainsi contribuer à leur sécurité dans cette période difficile pendant laquelle un certain nombre d'entre eux ont dû repenser leur activité et investir pour la poursuivre. Les visières ont été distribuées par les élus qui en ont profité pour échanger avec eux afin de mieux comprendre leurs problématiques et de mieux les soutenir.

UN FONDS POUR AIDER LES ENTREPRISES

Il a été mis en place par la Région Île-de-France, la Banque des Territoires et plus de 70 collectivités locales. Le Fonds Résilience s'adresse aux entreprises ainsi qu'aux structures de l'économie sociale et solidaire de moins de 20 salariés. Il s'inscrit en complément des dispositifs déjà mis en place par la Région. Sous la forme d'une avance remboursable à taux zéro de 3000 à 100 000 € - sur une durée allant jusqu'à 6 ans - il a pour but de financer les besoins de trésorerie immédiats des entreprises franciliennes dont l'activité est impactée par la crise sanitaire et qui n'ont pas eu de financement bancaire ou dont les besoins de financement sont supérieurs aux crédits accordés.

> Pour en bénéficier

Faites votre demande en ligne sur : iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience/



Passez un été culturel !

ROMAN, BANDE-DESSINÉE, FILM OU CD ? ALORS QUE LA SAISON ESTIVALE DÉMARRE, LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES INVITE PETITS ET GRANDS À PASSER UN ÉTÉ CULTUREL ! EN PARTAGEANT LEURS "COUPS DE CŒUR", LES MÉDIATHÉCAIRES VOUS AIDENT À CHOISIR LE ROMAN OU LE CD QUI VOUS FERA VIBRER CETTE SAISON !



Pour les adultes

ROMAN

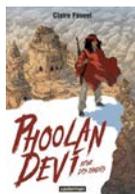


WATER KNIFE

Paolo Bacigalupi,
Au diable Vauvert, 2016

Quand la civilisation tombe à l'eau, dans un monde où boire rime avec désespoir. Roman d'anticipation et thriller, "Water Knife" c'est trois personnages que tout oppose qui vont se retrouver mêlés à la même intrigue. Une plongée dans un futur apocalyptique où quelques privilégiés vivent dans des tours hypermodernes et écologiques, entourés de déserts urbains où églises, gang et associations caritatives se disputent des réfugiés climatiques à court d'eau. Un style tranchant, âpre, comme le vent du désert, où le cynisme et la violence sont les seules boussoles d'un monde en pleine décadence. Olivier ★

BD



PHOOLAN DEVI : REINE DES BANDITS

Claire Fauvel,
Casterman, 2018

Le dessin est beau et l'histoire de Phoolan Devi bouleversante. C'est une véritable épopée. Elle est assassinée très jeune, à 38 ans seulement. Elle a cependant connu tant de péripéties et d'aventures de toutes sortes qu'elle donne l'impression d'avoir vécu plusieurs vies. À travers son portrait à elle, c'est aussi une image de l'Inde qui est montrée, avec ses injustices et sa violence. Michelle ★

CD



THE ENGLISH RIVIERA

Metronomy,
because music, 2011

"Pop nostalgique ensoleillée. L'album s'ouvre sur le cri des mouettes et le bruit des vagues, comme une invitation à passer un délicieux moment dans cette "English Riviera", 3^e album devenu un vrai classique du groupe anglais." Noémie ★

FILM



BLANCHE COMME NEIGE

Anne Fontaine,
Gauguin, 2019

"Une version féministe et moderne du conte de Grimm, Blanche-neige. Film frais et jubilatoire !" Delphine ★



Pour la jeunesse

ROMAN



CUT THE LINE

Pascal Ruter,
Actes Sud junior, 2019

Dès 13 ans

"Un roman haletant et percutant qui vous embarque dans une expérience humaine ultime ; survivre au froid, à la faim mais surtout à la déviance psychologique. Intense !" Lydie ★

BD



CHARLOTTE ET MOI

Olivier Clert,
Makaka, 2016

"C'est l'histoire de gens qui se croisent mais ne se connaissent pas, qui se parlent mais ne se comprennent pas. Pourtant une série d'incidents et de quiproquos va chambouler la vie de ses personnages attachants et briser les barrières qui les séparent. Une histoire drôle et touchante." Madiala ★

FILM



KUBO ET L'ARMURE MAGIQUE

Travis Knight, Universal Pictures Vidéo, 2017

"Origamis, aventure et magie ! Ce film entièrement réalisé en stop motion est d'une beauté renversante. Cette quête initiatique permettra à Kubo de découvrir son histoire familiale. Une histoire à l'univers délicat empreint de culture japonaise sans oublier une pointe d'humour !". Christine. ★



ALBUM



C'EST MON ARBRE

Olivier Tallec, Pastel, 2019

Dès 3 ans

"Un album hilarant ! Voici l'histoire d'un écureuil égoïste qui défend SON arbre et donc SON territoire. Plein d'humour, cet album aborde le thème du partage." Nathalie ★

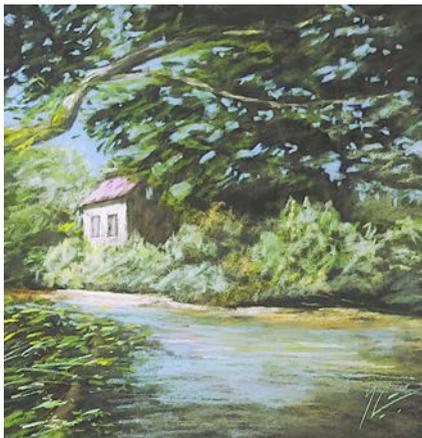
Retrouvez l'intégralité des coups de cœur des médiathèques sur leur portail : mediatheques.drancydugnylebourget.fr/

Artelier : une exposition à voir en ligne

LE CONFINEMENT NE VOUS A PAS PERMIS DE VOUS RENDRE À L'EXPOSITION DE L'ARTELIER AU CHÂTEAU DE LADOUCETTE ? LES ŒUVRES SONT DÉSORMAIS DONNÉES À VOIR SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE. L'OCCASION DE DÉCOUVRIR LE TRAVAIL DES ARTISTES DRANCÉENS SUR LE THÈME DE L'HERBIER.



À Drancy, la vie culturelle ne s'est pas arrêtée avec le confinement. Si, en raison des mesures de distanciation sociale, l'exposition de l'Artelier au château n'a pas été en mesure de rencontrer son public, les œuvres sont désormais données à voir sur le site internet de la ville.



L'association y présente les travaux d'une dizaine de ses artistes amateurs qui ont planché cette année sur le thème "mon herbier". Le végétal se fait à la fois matériau et sujet de



l'œuvre, qu'elle soit en terre cuite, en peinture, en mosaïque ou en vitrail. Deux artistes-peintres, membres de la Société des pastellistes de France, sont les invités d'honneur de cette exposition. Il s'agit d'Isabelle Primault, qui privilégie l'art du portrait, et de Pascal Gauthier, adepte du paysage.



Vérimo, le 8 décembre

LE SPECTACLE DE L'HUMORISTE VÉRINO QUI DEVAIT AVOIR LIEU LE 19 JUIN EST REPORTÉ AU MARDI 8 DÉCEMBRE.

Si vous aviez déjà acheté vos billets, ils restent valables pour la nouvelle date de programmation. Si cette date ne vous convient pas, vous pourrez faire une demande de remboursement auprès de l'Espace culturel du parc dès sa réouverture au public.



L'été à Drancy

Les services municipaux sont mobilisés afin de faire évoluer le programme, au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire.



La Ville a repensé son programme d'activités estivales afin de proposer à tous ceux qui resteront à Drancy en juillet et/ou en août de passer de très bons moments. Les enfants, les adolescents mais aussi les adultes pourront faire du sport, se dépayser, se cultiver, se préparer pour l'année scolaire à venir...

- > Des séjours pour les ados et les enfants
- > Des journées mer et nature pour les associations et les familles du centre social municipal
- > Des activités sportives, culturelles, ludiques et éducatives dans le parc de Ladoucette et dans les quartiers
- > Des séances de cinéma en plein air
- > Du soutien scolaire en partenariat avec l'Éducation nationale
- > Des activités éducatives avec l'ESSEC
- > Et plein d'autres activités à découvrir dans le prochain numéro de Drancy média et sur drancy.fr



POUR ÊTRE INFORMÉ EN TEMPS RÉEL, CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT LES ACTUALITÉS SUR DRANCY.FR, LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE ET ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFORMATIONS, DRANCY.NEWS.

LE STADE NAUTIQUE ROUVRE SES PORTES MERCREDI 1^{ER} JUILLET

Compte-tenu des règles sanitaires, les conditions d'accès évoluent.

> réservation obligatoire

Le nombre d'usagers présents en même temps sera limité à 37 afin de respecter les règles de distanciation et les gestes "barrière" dans et en dehors de l'eau.

> des créneaux d'1h30

L'objectif est de permettre une rotation entre les usagers. Les créneaux sont suivis de 30 minutes de nettoyage et désinfection. Les douches sont obligatoires à l'arrivée et impossibles à la sortie.

> à chaque créneau : une thématique différente

Des créneaux seront proposés pour les personnes à mobilité réduite, les + de 60 ans, les familles, les adolescents, les nageurs réguliers et ceux du club local en course pour les qualifications des championnats de France.

La nage et l'occupation des bassins seront orientées par les maîtres-nageurs sauveteurs. Le solarium restera fermé.

Des tarifs minimum sont fixés. Ils s'appliquent tant que les contraintes sanitaires existent. *Tarif réduit : 25 centimes ; tarif normal : 50 centimes.*

Centres de loisirs : les modalités d'inscriptions changent

LES CENTRES DE LOISIRS ACCUEILLERONT LES ENFANTS DE MATERNELLE ET D'ÉLÉMENTAIRE AUX MOIS DE JUILLET ET AOÛT. LES INSCRIPTIONS ONT DÉBUTÉ LUNDI 15 JUIN, MAIS LEURS MODALITÉS ONT CHANGÉ. EXPLICATIONS.



Le service Enfance est mobilisé pour accueillir les enfants tout l'été dans les centres de loisirs maternels et primaires. Toute l'organisation habituelle a été réimaginée de manière à combiner le protocole sanitaire très strict, établi par la Direction départementale de la cohésion sociale, avec toujours des activités ludiques, sportives et éducatives qui permettront aux enfants de s'épanouir et de s'amuser. Il y aura plus de salles, les réfectoires seront réaménagés de manière à maintenir la distanciation sociale, les écoles seront désinfectées, le personnel d'entretien sera plus nombreux... Ces nouvelles modalités d'accueil ont nécessité de repenser également les modalités d'inscriptions.

Uniquement via le portail famille

Les inscriptions se font uniquement sur le Portail famille.

En cas de difficultés, les parents peuvent contacter le service Enfance au 01 48 96 45 90 ou 01 48 96 45 94. Les inscriptions sont enregistrées sur le logiciel mais ne sont définitives qu'une fois validées par le service Enfance.

2 SEMAINES AVANT MINIMUM

Les démarches doivent être réalisées au moins dix jours ouvrés, avant le 1^{er} jour de la période souhaitée. Par exemple, pour qu'un enfant participe aux activités du lundi 6 au vendredi 10 juillet, ses parents doivent l'inscrire entre le 15 et le 22 juin.

Il ne sera pas possible de changer de centre en cours de mois.

JUILLET

Semaine du 6 au 10 juillet

> date limite d'inscription :
lundi 22 juin

Semaine du 13 au 17 juillet

> date limite d'inscription :
lundi 29 juin

Semaine du 20 au 24 juillet

> date limite d'inscription :
lundi 6 juillet

Semaine du 27 au 31 juillet

> date limite d'inscription :
lundi 13 juillet

AOÛT

Semaine du 3 au 7 août

> date limite d'inscription :
lundi 20 juillet

Semaine du 10 au 14 août

> date limite d'inscription :
lundi 27 juillet

Semaine du 17 au 21 août

> date limite d'inscription :
lundi 3 août

Semaine du 24 au 28 août

> date limite d'inscription :
lundi 10 août

Des critères de priorité

Compte-tenu du contexte sanitaire mais également économique, la Ville a décidé d'accueillir en priorité et sur présentation de justificatifs :

- les enfants dont les deux parents travaillent (justificatifs de travail),
- les enfants de parents isolés (justificatifs de travail et de garde pour une période)
- les enfants handicapés.

Les enfants "non prioritaires" seront accueillis dans la limite des places disponibles.

DES INSCRIPTIONS UNIQUEMENT À LA SEMAINE

Les inscriptions ne peuvent être réalisées que pour des semaines entières. Seuls les couples ou parents isolés travaillant à temps partiel peuvent solliciter une inscription pour des périodes inférieures, sur présentation d'un justificatif de leur situation professionnelle. La demande doit être faite au service Enfance : 01 48 96 45 90 ou 01 48 95 45 94.

LES CENTRES DE LOISIRS OUVERTS

JUILLET

Centres maternels

Lucien Perriot
Jacqueline Quatremaire
Timbaud Dewerpe
Dulcie September
Jean Macé
Jean Monnet
Marcel Cachin
Romain Rolland
Simone Veil
Francine Fromond

Centres primaires

Lucien Perriot
Timbaud Dewerpe
Dulcie September
Jean Macé
Jean Monnet
Marcel Cachin
Joliot-Curie
Romain Rolland

AOÛT

Centres maternels

Lucien Perriot
Timbaud Dewerpe
Jean Monnet
Marcel Cachin
Dulcie September
Romain Rolland
Jacqueline Quatremaire

Centres élémentaires

Lucien Perriot
Timbaud Dewerpe
Jean Monnet
Marcel Cachin
Dulcie September
Romain Rolland
Joliot-Curie

Les chantiers des écoles

LES TRAVAUX DES DEUX GROUPES SCOLAIRES QUI OUVRIRONT EN SEPTEMBRE, JULES FERRY ET SIMONE DE BEAUVOIR, ONT REPRIS. DRANCY MÉDIA A VISITÉ LES CHANTIERS DÉBUT JUIN, À TROIS MOIS DE LA RENTRÉE.

Groupe scolaire Jules Ferry

Quartier de la Mare, 15 rue de la Villette

Une construction écologique (ossature 100% bois, panneaux photovoltaïques, récupération des eaux de pluie, éclairage LED)

20 classes (6 de maternelle et 14 d'élémentaire) et 1 centre de loisirs (3 salles d'activité)



Pose d'un nouveau calfeutrage sous les faux-plafonds.



Remise aux normes des portes coupe-feu et de leurs encadrements.

Victime d'un entrepreneur défaillant, la Ville n'avait pas pu ouvrir l'école, comme prévu, à la rentrée 2019, à cause d'importants défauts en matière de sécurité. Le temps des diverses procédures administratives terminé, les travaux ont pu reprendre.

École élémentaire Simone de Beauvoir



Quartier Village parisien, derrière l'école maternelle Jacqueline Quatremaire

10 classes et 1 centre de loisirs



Scolarité : inscrivez vos enfants depuis chez vous !

DEPUIS LE 8 JUIN, IL EST DÉSORMAIS POSSIBLE D'INSCRIRE SES ENFANTS À L'ÉCOLE PAR INTERNET, VIA LE PORTAIL FAMILLE DE LA VILLE. CE NOUVEAU SERVICE VISE À FACILITER LES DÉMARCHES DE NOMBREUX PARENTS, NOTAMMENT CEUX QUI VIENNENT DE S'INSTALLER.

Et si inscrire ses enfants à l'école pouvait se faire en quelques clics ? C'est le pari pris par la municipalité afin de faciliter les démarches des familles drancéennes.

Jusqu'il y a peu, les parents devaient se rendre au guichet unique ou dans les MSP avec l'ensemble des documents demandés pour procéder à l'inscription scolaire. Dans le cas des nouveaux arrivants et des parents réalisant une première demande, il fallait également, au préalable, effectuer une demande d'inscription scolaire à la mairie.

Avec la dématérialisation, plus besoin de sortir de chez soi. Pour inscrire son enfant à l'école, il suffit de se rendre sur le portail famille de la ville: drancy.portail-familles.com

Ceux qui n'y ont pas encore de compte doivent s'en créer un avant d'être en mesure de poursuivre leurs démarches.

Une fois inscrits, les parents n'ont plus qu'à remplir le formulaire et à joindre les pièces justificatives demandées.

LES JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Pièces d'identité du responsable légal
- Carnet de santé à jour de vaccinations (ou attestation vaccinale pour le DT Coq Polio)
- Coordonnées des employeurs des deux parents (adresse et numéro de téléphone)



- Un ou plusieurs justificatifs de domicile selon votre situation (voir ci-dessous*)
- En cas de séparation des parents, fournir un jugement

Vous êtes propriétaire :

- Acte de propriété
- Facture de moins de 3 mois (EDF - GDF)
- Taxe d'habitation
- Attestation d'assurance du logement de moins de 3 mois

Vous êtes locataire H.L.M ou 3F ou HLM :

- Dernière quittance de loyer
- Si vous êtes nouveau locataire, fournir le contrat de location avec une attestation d'assurance datée de moins de 3 mois

Vous êtes locataire du privé :

- Dernière quittance de loyer
- Facture EDF ou GDF ou France télécom de moins de 3 mois
- Taxe d'habitation
- Si vous êtes nouveau locataire, fournir le contrat de location avec une attestation d'assurance datée de moins de 3 mois

Vous êtes hébergé :

- Attestation sur l'honneur des hébergeants avec le(s) nom(s) des hébergés (parents et enfants)
- Pièce d'identité originale de l'hébergeant
- Quittance de loyer de l'hébergeant
- Facture (EDF ou GDF ou téléphone ou eau...)
- Deux justificatifs de domicile de moins de trois mois à l'adresse de l'hébergeant (sécurité sociale, CAF, mutuelle, téléphone, fiche de paie, impôts sur le revenu)

Si seul l'enfant est hébergé :

- Fournir le jugement. Le dossier sera étudié avant l'inscription, notamment si les parents sont domiciliés dans une autre commune.

L'enfant est en famille d'accueil :

- Attestation du placement
- Coordonnées de l'assistante sociale chargée du suivi de l'enfant

Jeter son masque dans la rue = une amende de 38 €

LE MAIRE A PRIS UN ARRÊTÉ INTERDISANT DE JETER MASQUES, GANTS ET VISIÈRES DANS LA RUE. UNE DÉCISION PRISE À CAUSE DU NOMBRE TRÈS IMPORTANT D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION RETROUVÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE. LES CONTREVENANTS RISQUENT DÉSORMAIS UNE AMENDE DE 38 €.

Depuis le début du déconfinement, une nouvelle source de pollution a fait son apparition, celle des masques, gants et visières usagés. Ils sont abandonnés sur les trottoirs, dans les caniveaux, particulièrement à proximité des lieux où les porter est obligatoire : à la sortie du marché, à côté des aribus... Ces incivilités représentent un vrai danger de contamination et polluent l'environnement.

Le Maire a décidé de prendre un arrêté interdisant dans les jeter dans la rue. "Le jet ou l'abandon sur la voie publique d'éléments de protection contre l'épidémie du Covid-19, est strictement interdit. Ces éléments peuvent être constitués de gants, masques visières à l'état neuf ou usagé ou encore débris", précise l'arrêté. Les contrevenants risquent une amende de 38 €.

UN RISQUE SANITAIRE

Selon une étude publiée dans la revue scientifique britannique, *Le Lancet*, début avril, des traces du virus peuvent être décelées pendant au moins 7 jours sur la surface extérieure d'un masque de protection et jusqu'à 4 jours sur sa surface intérieure. Jeter ses équipements de protection, c'est exposer directement ceux qui les ramasseront : les agents de collecte des déchets, ceux du service Nettoyement de la ville, les passants ou les enfants en bas âge.

UNE MENACE POUR L'ENVIRONNEMENT

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le masque chirurgical n'est pas fait en papier mais en plastique, plus précisément en polypropylène, un dérivé du pétrole. Au même titre qu'un sac plastique, il met entre 400 et 500 ans à se biodégrader.



LE BON GESTE

Pour éviter de contaminer les autres, il convient de respecter les consignes du Ministère de l'Ecologie :

- 1) Masques, gants, mouchoirs doivent être jetés dans un sac poubelle "dédié et résistant disposant d'un système de fermeture fonctionnel".
- 2) Lorsque le sac est rempli, "il doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures".
- 3) Ensuite, il doit être jeté dans la poubelle pour ordures ménagères. En aucun cas, ces déchets "ne doivent être jetés dans la poubelle des déchets recyclables, dans le compost ou dans la nature, même si vous n'êtes pas malades".

MACARONS RÉSIDENTS : LES DÉMARCHES ÉVOLUENT



Pour les Drancéens, les premières demandes de macarons "résidents" se font désormais en ligne.

Le stationnement en centre-ville et sur certaines artères commerçantes est limité en durée du lundi au samedi, hors jours fériés. Les riverains de ces zones peuvent bénéficier d'un macaron gratuit leur permettant de stationner sans durée limitée. Désormais, les Drancéens peuvent faire leur première demande en ligne, en remplissant un formulaire sur drancy.fr.

Pour l'échange d'un macaron ou pour une demande si vous n'habitez pas Drancy, vous devez remplir le dossier papier et l'envoyer par courrier à la Police municipale.

Retrouvez le détail des démarches ainsi que les formulaires à remplir sur drancy.fr > Les services municipaux et les démarches administratives > Annuaire des démarches



Des caméras individuelles pour la police municipale

DRANCY A DOTÉ SA POLICE MUNICIPALE DE 4 CAMÉRAS-PIÉTONS QUE LES AGENTS UTILISENT DEPUIS LE DÉBUT DU MOIS. UN NOUVEL OUTIL DISSUASIF QUI VISE, ENTRE AUTRES, À PRÉVENIR LES INCIDENTS AU COURS DES INTERVENTIONS. LE POINT AVEC JEAN-LUC TOSCANELLI, CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE.

Comment vos agents ont-ils accueilli cette initiative ?

La plupart des policiers municipaux ont trouvé cette initiative plutôt positive, car elle permet de faire baisser le nombre d'incivilités et d'outrages à leur égard. D'autres l'ont accueillie avec plus de réticence car ils l'ont perçue comme un manque de confiance ou une remise en question de la valeur de leur parole. Mais nous les avons rassurés en leur expliquant qu'au contraire, avec ces enregistrements, aucun individu contrôlé ou interpellé ne pourra contester le déroulé des faits, ce qui arrive régulièrement.

Comment fonctionnent ces caméras et qu'enregistrent-elles ?

La caméra est fixée à l'équipement du policier, au niveau du buste. Lorsque l'agent ne filme pas, elle est en mode veille, avec une fonction de préenregistrement active. Concrètement, cela signifie qu'elle enregistre et conserve les images ainsi que le son capturés 30 secondes avant le déclenchement de l'enregistrement par le policier.



Une fois active, la caméra filme avec un angle de 140° et peut enregistrer le son jusqu'à 20 mètres de distance.

Dans quelles circonstances allez-vous les utiliser et à quoi vont-elles servir ?

L'idée est de les utiliser lorsque les agents font face à un individu au comportement menaçant ou violent et lorsqu'ils doivent interpellier un contrevenant. Le recours à la caméra pourra également se faire à l'initiative du policier s'il l'estime nécessaire.

Quel impact sur les habitants ?

Pour la plupart des gens, ce nouvel équipement ne change rien car ils sont respectueux et polis. En revanche, la caméra a un effet dissuasif sur ceux qui ont tendance à être plus agressifs ou violents verbalement. Cela permet de réduire les incivilités et les outrages.

Quelles règles encadrent l'usage de ces caméras ?

La caméra doit être visible et le déclenchement de l'enregistrement annoncé aux personnes filmées sauf si les circonstances l'interdisent. Un signal lumineux et sonore indique qu'elle est allumée et enregistre. Les agents de police municipale sont habilités à les utiliser en tous lieux, y compris dans des lieux privés dès lors qu'ils y effectuent une intervention.

Que deviennent les données récoltées ?

À l'issue d'une patrouille, les agents équipés déposent leur caméra dans une station de téléchargement, où les données sont récoltées de manière sécurisée. Dès lors, seules les personnes habilitées - en l'occurrence mon adjoint et moi - peuvent consulter les enregistrements. Ces données pourront par la suite être transmises à la justice, à la demande d'un officier de police judiciaire ou du procureur de la République. Dans le cas contraire, elles seront conservées 6 mois, avant d'être détruites.



L'équipement des agents drancéens en caméras a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation demandé par le maire (n°2020-0001 du 2 janvier 2020).

BON À SAVOIR

Vous apparaissez sur une vidéo et vous souhaitez avoir accès aux images ? Vous souhaitez vous assurer que vos données ont bien été supprimées ? Pour toute question, adressez-vous au délégué à la protection des données :

- Par courrier: Mairie de Drancy - Délégué(e) à la Protection des données personnelles Place de l'Hôtel de Ville - Drancy
- Par téléphone : 01 48 96 50 00

Des commémorations adaptées

PENDANT LE CONFINEMENT ET QUELQUES JOURS APRÈS LE DÉBUT DU DÉCONFINEMENT, LES ÉLUS ONT FAIT LE CHOIX DE MAINTENIR LES COMMÉMORATIONS EN APPLIQUANT LES RÈGLES SANITAIRES IMPOSÉES PAR LA PANDÉMIE : MASQUES, VISIÈRES, DISTANCIATIONS SOCIALES ET COMITÉ RESTREINT.



Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, le 26 avril.



75^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.



Journée commémorative du souvenir de l'esclavage et de son abolition, le 10 mai.



Journée nationale de la Résistance, le 27 mai, dans la cité éponyme.

Fin de saison

SUITE À LA CRISE SANITAIRE, TOUS LES CHAMPIONNATS SPORTIFS ONT ÉTÉ INTERROMPUS. À DRANCY COMME AILLEURS, CETTE ANNÉE SERA À MARQUER D'UNE PIERRE BLANCHE.



Avant de voir en détails le destin de certaines équipes drancéennes, il faut quand même avoir en tête que cette crise aura des conséquences, sans doute durables à moyen terme. Il y a, tout d'abord, l'incertitude quant au démarrage de la saison à venir. Quelles seront les

conditions sanitaires ? Les sports de contact seront-ils autorisés ? Faudra-t-il changer quelques règles du jeu pour s'adapter ? Il y a ensuite la question de la condition physique. Six mois d'interruption peuvent avoir un impact non négligeable lors de la reprise. Mais gageons que les staffs médicaux des clubs, qui n'ont plus rien à voir avec l'éponge magique d'antan, concocteront des entraînements adaptés bien en amont des reprises de championnat. Enfin, il y a ensuite l'incertitude sur les financements. La crise économique annoncée pourrait en effet mettre certaines entreprises en retrait sur le sponsoring. Une difficulté qui pourrait s'ajouter à une baisse des adhésions dans certaines sections.

> RUGBY CLUB DE DRANCY



Évoluant pour la 1^{re} fois en Fédérale 1, le plus haut niveau amateur, le RCD a eu bien des soucis cette saison. Dès cet hiver, le club se savait relégué en F2. La clôture anticipée du championnat a changé la donne puisque la saison a été déclarée "blanche", c'est-à-dire simplement annulée. Un choix a même

été proposé aux Drancéens : repartir pour une année en F1 ou descendre en F2. C'est la première solution qui a été choisie : "Forts de l'expérience et avec le recul que nous avons acquis cette saison, nous sommes optimistes quant aux perspectives, annonçait dans les colonnes de Midi Olympique, dès la mi-mars, Benjamin Périé, président du RCD. Tous ces atouts vont nous permettre de continuer l'aventure au plus haut niveau amateur".

La décision ayant été prise tôt, le recrutement a très vite débuté. Début juin, 8 recrues étaient déjà annoncées :

- **Abdoulaye Camara, 2^e ligne, 33 ans, 1,90m.**
De retour de Gennevilliers
- **Cornell Hess, Sud-africain, 2^e ligne, 31 ans, 2m, 112kg.**
Précédent club : Soyaux-Angoulême (PROD2)
- **Thomas Mejdi, talonneur, 30 ans, 1,80m, 94 kg.**
De retour de Gennevilliers
- **Valentin Mouysset, 25 ans, demi-d'ouverture, 1,73 m, 65 kg.** Précédent club : Lavour (F1)
- **Josias Daoudou, ailier, 24 ans, 1,85 m, 91kg.**
Précédent club : Bourgoin (F1)

- **Sebastien Lafrancesca, pilier, 22 ans, 1,83, 113 kg.**
Précédent club : RC Vannes (Pro D2)
- **Romain Sabathier, centre, 23 ans, 1,83 m, 80 kg.**
Précédent club : Castanet (F1)
- **Pieter Franz Stemmet, Sud-africain, pilier, 27 ans, 1,84m, 115 kg.** Précédent club : Trellissac (F1)

> JAD FOOTBALL



Causes identiques, effet opposé : à l'inverse de celle du rugby, le fédérateur de football a décidé de maintenir les montés et descentes cette saison en figeant le championnat. La JAD, alors 15^e de National 2 et à seulement deux points du premier non-reléguable, se retrouve dans la charrette vers le N3.

Une injustice difficile à avaler et qui va, à nouveau, impacter fortement l'effectif du club. En quatre ans, l'équipe a en effet évolué sur quatre niveaux (N2, N1, N2 puis, la saison prochaine, N3). Pour un sport collectif, donc toujours en recherche de cohésion, cela ne facilite pas les choses.

> UNION SPORTIVE DE BASKET DE DRANCY



Pour les équipes seniors de l'Union sportive basket Drancy (USBD), l'année blanche, sans montées ni descentes, décrétée par la fédération ne change pas grand chose. Aucune ne jouant la montée, elles prendront à nouveau le chemin des parquets départementaux la saison prochaine, avec cette

fois l'objectif de retrouver le plus vite possible le niveau régional qui était le leur il y a encore peu de temps.

> JAD TENNIS DE TABLE



La JAD tennis de table avait au contraire la belle ambition d'une montée en Nationale 3 et semblait plutôt sur la bonne voie. Ce n'est que partie remise puisque le championnat est annulé. Le club se met donc déjà en ordre de bataille pour la saison à venir : il vient de recruter un nouveau joueur pour épau-

ler son équipe senior, Louis Brunet, 520^e français, qui évoluait auparavant en N2.



Opération Tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leur patrouille quotidienne. Avant votre départ, rendez-vous au poste de police muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Police municipale

133, rue Sadi Carnot
01 48 96 39 48

Police nationale

6, rue de la République
01 41 60 81 40

Pour télécharger le formulaire d'inscription :



LIBRE OPINION

Élus Majorité municipale

Drôle de calcul !

Les deux listes d'opposition se livrent à une interprétation amusante des résultats du scrutin du 15 mars 2020.

Bien sûr, nous aurions tous voulu que ces élections aient lieu dans un contexte normal. Mais la crise conduit nos opposants à un numéro de science-fiction sur le score qu'ils auraient dû (voulu) obtenir. Ils tentent un procès en légitimité de la majorité municipale qui, avec 65.10% des voix, ne représenterait qu'un électeur sur 5. Amusant quand on sait que le même calcul les rabaisse à ne représenter qu'un électeur sur 15 pour le PC et un électeur sur 31 pour l' élu habitant Argenteuil.

S'ils étaient de bonne foi, ils reconnaîtraient que la faible participation les a avantagés et que sans cette épidémie et leur représentation au Conseil Municipal aurait été bien inférieure. Voire nulle pour la liste qui avait pour tout programme la calomnie et le mensonge.

Pour commencer dignement, il leur faudrait accepter les faits.

Élus Drancy autrement

MERCI aux 1140 électeurs qui ont porté leur choix sur la liste Drancy Autrement.

Les élections municipales se sont tenues dans des circonstances qui ont particulièrement défavorisées le taux de participation. Avec seulement 30% de votants notre prochain conseil municipal ne sera absolument pas représentatif de la population.

Au risque de passer pour un mauvais perdant, j'affirme qu'il est absolument incompréhensible d'avoir maintenu une élection dans ces circonstances de niveau 3 d'alerte au CORONAVIRUS.

Il faut cependant se plier à la décision du peuple et je vous annonce que le groupe Drancy Autrement siègera demain dans l'opposition en toute indépendance et avec la volonté toujours plus farouche de faire respecter la probité et l'exigence démocratique. Tel est notre promesse car tel est votre volonté.

Hacène CHIBANE 06 20 65 24 48
contact@drancy-autrement.fr

Élus Ensemble, Drancy pour toutes et tous

« Avec Paule Beaujour et Brahim Fellah, nous avons aussi une pensée émue pour Christiane Guengan, ancienne élue et pour toutes les victimes de ce virus. Merci à tous ceux qui ont assuré « la vie » durant le confinement. Nous sommes une équipe neuve, citoyenne et déterminée. La majorité municipale est arrivée en tête de ce scrutin, par seulement 19.6% des électeurs inscrits. Le taux d'abstention de 68% entache la représentativité. Nos 5 élu-e-s vont poursuivre le travail engagé lors de l'écriture de notre projet écologiste et solidaire, co-construits avec les habitants. Après une longue période dirigée par le centre-droit, merci à tous les électeurs qui veulent avec nous, le changement. Nous en serons dignes. »

ensembledrancyourtous@gmail.com

Vos élu-e-s, Lotfi Ben Yedder,
Berivan Cipil, Rachid Belouchat,
Alexia Brocq et Carine Nilès.

Rouler à vélo en toute sécurité

EN CETTE PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE, PRENDRE LES TRANSPORTS EN COMMUN POUR SE RENDRE AU TRAVAIL N'A RIEN DE RASSURANT. C'EST POURQUOI, BEAUCOUP FONT Désormais le choix du vélo pour leurs déplacements du quotidien. Une alternative pratique pour maintenir la distanciation sociale nécessaire, mais encore faut-il connaître les bonnes pratiques du vélo en ville. Le Drancéen Teodoro Bartuccio, président de l'association "MON VÉLO EST UNE VIE", nous en parle.



Quels sont les avantages du vélo en cette période de déconfinement ?

De manière générale, le vélo est un mode de transport écologique et bon pour la santé car il maintient en forme et réduit les risques de maladies cardio-vasculaires. Avec le déconfinement, le vélo est une bonne option si l'on souhaite maintenir la distanciation sociale. De plus, beaucoup d'usagers des transports publics risquent

de se reporter plutôt vers la voiture. Il est donc d'autant plus pertinent qu'il permet d'éviter les embouteillages.

Pour quels types de déplacements est-il une bonne option ?

Pour les déplacements du quotidien sur de petits kilométrages. Il est difficile de dire sur quelle distance exactement, car chacun est différent. La distance qu'un cycliste peut parcourir dépend de son âge et de sa condition physique.

Quelles sont les bonnes pratiques du vélo en ville ?

Beaucoup de Français ont appris à faire du vélo avec leurs parents lorsqu'ils étaient enfants, à des fins de loisirs. Mais savoir faire du vélo ne signifie pas savoir rouler en ville. C'est pourquoi, s'il est positif d'inciter les gens à circuler à bicyclette, il est fondamental de former les cyclistes en amont. Les cyclistes doivent apprendre à cohabiter avec les piétons et les autres usagers de la route. Ils doivent apprendre à éviter de se trouver dans un angle mort, par exemple.

Le Gouvernement a pris une mesure en ce sens, qui sera en application dès 2022. Il s'agit de la mise en place d'un "savoir rouler" : 10h de formation dispensées aux élèves de CM1 et/ou de CM2. Cette mesure s'adresse aux nouvelles générations. Mais en attendant, pour se lancer et adopter le vélo comme mode de transport du quotidien, il faut respecter quelques règles :

- Vérifier l'état du vélo, notamment des freins, des pneus et de la chaîne.
- Avoir l'équipement adéquat. Bien qu'il ne soit pas obligatoire, le port du casque est fortement recommandé. C'est primordial pour la sécurité du cycliste, au même titre que le port de gants pour protéger les mains des débutants, car ils ont tendance à les mettre en avant pour amortir une chute. Enfin, le cycliste doit se rendre visible avec un bon système d'éclairage notamment s'il roule de nuit.
- Respecter le code de la route et être attentif à son environnement. Pour circuler à vélo en toute sécurité, il faut anticiper et être à l'écoute du danger. Un cycliste averti par exemple saura anticiper l'ouverture d'une porte de voiture stationnée.

LE VÉLO ENCOURAGÉ

La bicyclette pourra-t-elle un jour passer du statut de loisir à celui de moyen de transport ? Des mesures incitatives mises en place par les pouvoirs publics encouragent cette transition.

Ainsi, le ministère de la Transition écologique annonçait, à la veille du déconfinement, une aide de 50 € de l'État afin de faire réparer son vélo. De même, la région propose aux usagers une aide à l'achat d'un vélo électrique pouvant aller jusqu'à 600 €.

De son côté, la municipalité drancéenne a mis en place 2 mesures incitatives : l'une à destination des Drancéens, l'autre à destination des agents de la Ville. Avec le "bonus Drancéen", la Ville offre à ses habitants 200 € pour l'acquisition d'un vélo électrique. Une aide cumulable avec celle de la Région. En parallèle, il y a tout juste un an, elle proposait l'indemnité kilométrique vélo, une aide financière à destination des agents qui se rendent au travail en vélo. Le montant de la prise en charge peut atteindre 200 € par an et par agent. Pour en bénéficier, ces derniers doivent utiliser un vélo ou un vélo à assistance électrique (VAE) pour, au minimum, 80% de leurs déplacements domicile-travail.

> Bénéficier des aides publiques

- Aide de l'État pour réparer un vélo (50 €) : la démarche est à effectuer en ligne sur coupdepoucevelo.fr
- Aide de la Région pour l'achat d'un vélo électrique (jusqu'à 600 €) : cette aide peut être demandée sur l'espace "mes démarches" du site iledefrance-mobilites.fr
- Aide de la Ville pour l'achat d'un vélo électrique (200 €) : Présenter les pièces suivantes à la Cellule énergie et développement durable de la Ville de Drancy : une facture d'achat, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un avis d'imposition, une pièce d'identité, un relevé d'identité bancaire.



PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde s'adresser au commissariat de police : 01 41 60 81 40 ou composer le 17.

Dimanche 21 juin

Pharmacie Nigelle
144 rue Roger Salengro
01 48 30 24 74

Dimanche 28 juin

Pharmacie des Quatre routes
129 avenue Henri Barbusse
01 48 30 22 65

Dimanche 5 juillet

Pharmacie Berthelot
5 rue Marcelin Berthelot
01 48 32 02 11

MÉDECINE DE GARDE

Le service de garde est assuré le samedi après-midi et le dimanche par des médecins généralistes libéraux.

Vous pouvez vous rendre à la Maison médicale de Drancy

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 14 h à minuit
- les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit

17-19, avenue Henri Barbusse
01 55 89 21 90

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

AHMED-ALI Saylah - BÉCAMEL Ilyan -
CHAHBOUNE Noam - GUÉNO Badi -

FAVERIE Romane - PAIN Gabrielle -
SATHEESHKUMAR Saipallavi - TOUFIK Joudia

NAISSANCES

BOS Jérémy et TANGA Letama - CLINCO Rocco et KINGSADA Anne-Laure -
THEIVENDRAM Rajmohan et FENANCIUS Fesmina

DÉCÈS

DJIGO Demba - KAUFFMANN Jean-Claude -
MARTINS Mario - ROUXEL Marie veuve MOUNIER

LE BON RÉFLEXE

Centre de dépistage COVISAN

Les professionnels de santé et associations peuvent orienter les patients potentiellement contaminés et contagieux au centre de dépistage Covisan, ouvert par les villes de Drancy et Bobigny. Pour contacter le centre, un numéro unique a été mis en place : 01 75 34 31 10.

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS



DONNEZ MAINTENANT

Alors que les donneurs ont répondu présents au plus fort de la crise sanitaire, ils sont moins nombreux à venir donner leur sang depuis le déconfinement. Les besoins des patients sont toujours aussi importants, voire davantage avec la reprise de l'activité hospitalière. La situation est aujourd'hui préoccupante : les réserves de sang sont désormais en dessous du seuil d'alerte et tout indique qu'elles continuent de baisser.

L'EFS fait face à deux difficultés impactant fortement les réserves de sang.

> La première : depuis le début du confinement, l'annulation de nombreuses collectes mobiles (notamment dans les universités et les entreprises). Ce phénomène persiste même en période de déconfinement (secteurs encore ralentis, télétravail ou encore locaux indisponibles).

> La seconde : une baisse des prélèvements sur les collectes maintenues, du fait du renforcement des mesures de sécurité sanitaire qui en ralentissent le déroulement et, depuis le 11 mai, d'une baisse de fréquentation des donneurs. Il est désormais essentiel qu'ils prennent le relais de toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés durant ces deux derniers mois pour passer le cap du confinement, et permettre de faire remonter le niveau de réserve avant l'été et de le maintenir jusqu'au mois de septembre.

Où donner ?

Hôpital Avicenne 125 rue de Stalingrad à Bobigny

Dons uniquement sur RDV :

> Sang : RDV sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

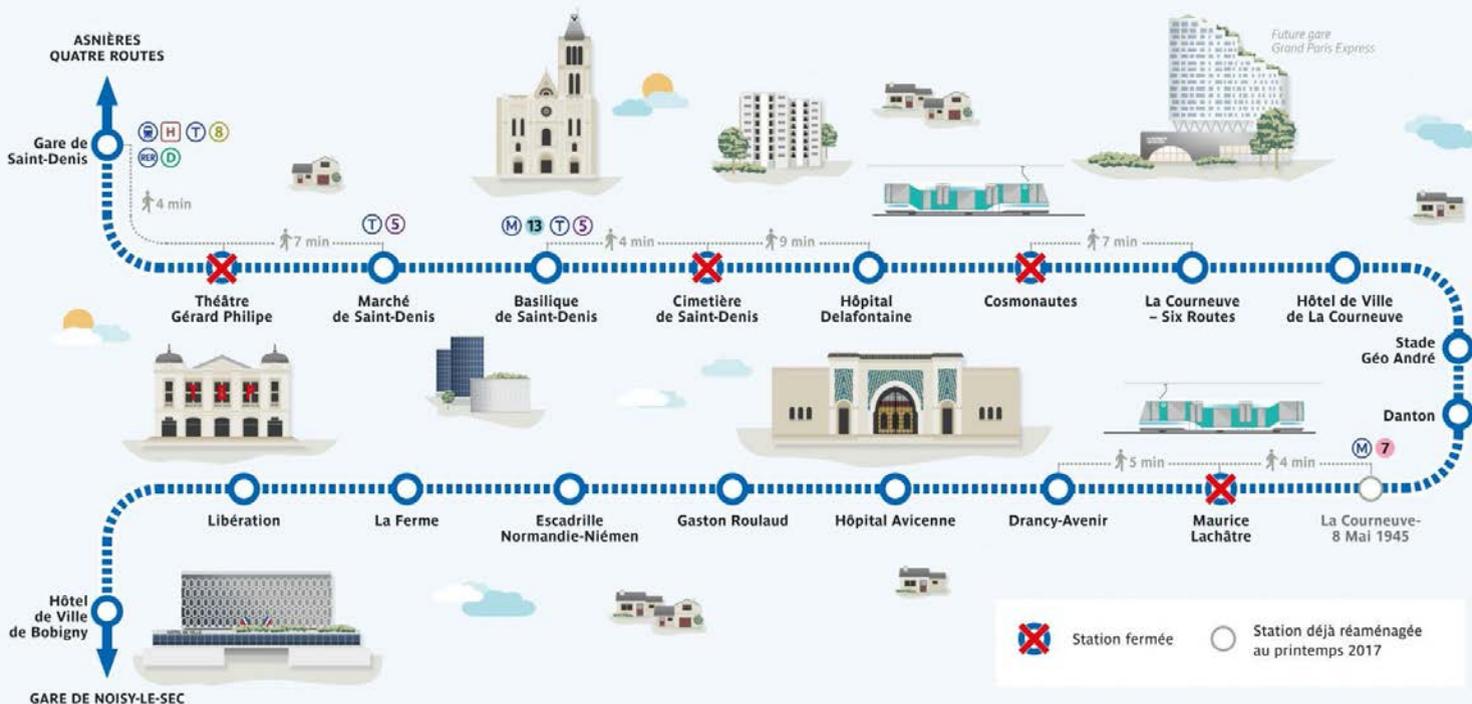
> Plasma, plaquettes & moelle osseuse : RDV au 01 48 95 56 79



Le 23 avril, 67 donneurs ont répondu à l'appel à l'Hôtel de Ville.

La sécurité des donneurs = la priorité de l'EFS

Pour les collectes : les mesures barrières et de distanciation, avec port de masque fourni sont obligatoires pour tous



Le tramway T1 fait peau neuve

LA LIGNE DE TRAMWAY T1 EST EN TRAIN DE SE MODERNISER POUR RENFORCER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DE SES USAGERS. LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ LE 3 JUIN ET DURERONT EN MOYENNE 6 MOIS PAR STATION. À DRANCY, PLUSIEURS ARRÊTS SONT CONCERNÉS.

Baptisé "Projet de modernisation de la ligne T1", le chantier vise à répondre aux difficultés de trafic dont souffre la ligne, à préparer le renouvellement des rames et à anticiper les prochains prolongements prévus vers Rueil-Malmaison à l'ouest et vers Fontenay-sous-bois à l'est. Les 19 stations actuelles du tracé, comprises entre la gare de Saint-Denis et l'Hôtel de Ville de Bobigny, seront ainsi transformées, à l'exception de "La Courneuve - 8 mai 1945", déjà réaménagée en 2017. Les travaux ont démarré le 3 juin dernier par la station "Cosmonaute" (La Courneuve).

LES STATIONS DRANCÉENNES

Plusieurs arrêts sont situés à Drancy ou à son abord immédiat. Il s'agit de "Drancy-Avenir", "Hôpital Avicenne", "Gaston Roulaud", "Escadrille Normandie-Niemen" et "Maurice Lachâtre". Parmi les premiers à être rénovés, ce dernier sera fermé du 24 juin au 17 février 2021 inclus. Les usagers pourront se reporter vers les stations "La Courneuve - 8 mai 1945" (à 4 min - direction Asnières Quatre

routes) ou "Drancy-Avenir" (à 5 min - direction gare de Noisy-le-Sec).

LE DÉROULÉ DES TRAVAUX

Le trafic du tramway ne sera pas interrompu mais les stations seront fermées pour une durée de 6 mois. Afin de limiter les perturbations pour les voyageurs, deux stations voisines ne seront pas modernisées en même temps. Il sera donc possible pour eux de se reporter vers la station la plus proche. Une signalétique piétonne sera mise en place à cet effet.

Par ailleurs, la circulation routière aux abords des stations pourra également être perturbée. Les riverains recevront une lettre d'information. La municipalité a demandé à ce que le trafic ne soit pas interrompu avenue de Stalingrad et à ce qu'il y soit maintenu sur 2 voies. Des places de stationnement pourront en revanche être supprimées le temps des travaux.

QUELS TRAVAUX SONT PRÉVUS ?

Tous les quais seront allongés, passant de 24 à 30 mètres. Sur certaines stations, ils seront aussi élargis. Du

côté des espaces d'attente, les abris et les assises seront modernisés pour gagner en confort. L'ensemble des stations seront équipées de nouveaux accès depuis la voirie et de nouvelles traversées piétonnes. Elles seront notamment munies de rampes pour les personnes à mobilité réduite. L'objectif est de réduire les facteurs d'accidents et de gagner en sécurité. Certains carrefours seront notamment réaménagés et des cheminements cyclables mis en place. Dans la foulée des stations "Cosmonaute" et "Maurice Lachâtre", les chantiers à "Cimetière de Saint-Denis" et "Théâtre Gérard Philippe" devraient démarrer à la fin d'année.





Géothermie : les travaux de raccordement débutent

Les villes de Bobigny et Drancy ont misé conjointement sur la géothermie pour chauffer d'ici 2021 l'équivalent de 20 000 logements sur les deux communes. Alors que le forage de 4 puits a débuté en novembre dernier, les travaux commenceront eux à Drancy, début juillet, dans le quartier de la Mare, rue de la Madeleine. Ils dureront environ quatre semaines puis se poursuivront rue des Huats. La circulation sera à chaque fois interdite dans la rue concernée 24h/24 et des déviations seront mises en place dans le quartier.

SOLIDARITÉ



Des colis alimentaires pour 300 familles

La Ville a distribué, en partenariat avec la Région et des banques alimentaires, des colis de produits alimentaires de première nécessité à 300 familles, particulièrement fragilisées par la crise actuelle.



Les associations toujours mobilisées

À l'image de Drancy espoir, les associations poursuivent leur mobilisation afin de venir en aide aux personnes en difficulté, notamment en leur distribuant des repas.



100 tablettes pour les mamans

En partenariat avec l'État, l'association Agir ensemble a distribué des tablettes à 100 mères de famille de son dispositif 100 permis pour les sans permis. L'objectif de l'opération : faciliter l'accès au numérique des familles.

MISSION EMPLOI : LES CHIFFRES DE MAI 2020

Vous recherchez un emploi, une formation ? Contactez-vous !

- 19 personnes ont trouvé une solution
- 5 CDI 9 CDD 3 contrats d'intérim
- 2 formations professionnalisantes
- 15 nouveaux inscrits ce mois-ci
4154 embauches depuis la création de la Mission Emploi

93, rue de la République
01 48 96 51 92
mission-emploi@drancy.fr
missionemploi.fr

EMPLOI/FORMATION

Mission emploi : des rendez-vous tous les jours

Le service municipal de l'emploi reçoit les Drancéens du lundi au vendredi, sur rendez-vous.
>>> 06 78 64 70 51

La MIRE a rouvert

La Mission locale (MIRE) a rouvert fin mai.

La structure, spécialisée dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés ou sans emploi, reçoit uniquement sur rendez-vous. Pour votre recherche d'emploi ou de formation, contactez le 01 84 74 02 30 ou contact.drancy@mire-mlidf.org. Lors des rendez-vous, le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires.

Des nouvelles de la ferme pédagogique

UNE PARTIE DES ANIMAUX DE LA FERME PÉDAGOGIQUE A ÉTÉ VOLÉE AU TOUT DÉBUT DU CONFINEMENT. TANDIS QUE LES AUTRES ONT ÉTÉ PLACÉS EN LIEU SÛR, LA MUNICIPALITÉ TRAVAILLE DÉSORMAIS À RENFORCER LA SÉCURITÉ DE CETTE INSTALLATION CHÈRE AU CŒUR DES DRANCÉENS.



La disparition des animaux de la ferme pédagogique n'a pas échappé à de nombreux Drancéens. Dans la nuit du 19 au 20 mars, deux brebis, cinq oies, le couple de dindons, deux canards, deux coqs et une dizaine de poules ont été dérobés dans leur enclos de la ferme pédagogique, située dans l'enceinte du parc de Ladoucette.

"Le 20 mars, mon collègue s'est rendu à la ferme pour les tâches d'entretien matinales. Dès son arrivée, il a constaté que plusieurs poules ainsi que Zébulon, l'une de nos chèvres, étaient dehors. La porte du chalet avait été fracturée", explique Deborah Sarloutte, responsable de la ferme pédagogique. *"Les voleurs ont également fracturé le portail situé du côté de l'église. Ils sont ensuite entrés dans le parc en voiture",* poursuit-elle.

Après le choc de la découverte de la disparition des animaux, l'équipe a déposé plainte au commissariat. Mais à ce jour, les animaux n'ont pas pu être retrouvés.

SÉCURISER LES RESCAPÉS

Après le rapt, la ferme compte encore une vingtaine de bêtes qu'il fallait rapidement mettre en sécurité. Les deux chèvres, Zébulon et Châtaigne, ont ainsi été confiées aux bons soins de la ferme pédagogique de Rosny-sous-Bois. Lapins et volailles ont quant à eux trouvé refuge dans le patio de la mairie.

Après ce coup dur qui a miné le moral des soigneurs, la question de la sécurisation de la ferme pédagogique s'est

posée. La municipalité réfléchit notamment à l'installation de caméras de vidéosurveillance aux alentours, et de systèmes d'alarmes dans les bâtiments de la ferme. Une nouvelle clôture, haute de 2 mètres, devrait également être installée.

CONFINEMENT ET VOLS D'ANIMAUX

La ferme pédagogique de Drancy n'a pas été la seule victime de vols d'animaux pendant le confinement. D'après l'association 30 millions d'amis, deux moutons, deux coqs et six poules ont été dérobés au parc animalier de Chilly-Mazarin (91) le 24 avril dernier. Deux semaines plus tôt, c'est au parc Hi-Han de Roissy-en-Brie (77) que plusieurs bêtes manquaient à l'appel. Enfin, plus récemment, dans la nuit du 2 au 3 juin, des animaux de la ferme pédagogique de Paris étaient à leur tour enlevés. Pour ces derniers, l'histoire s'est bien terminée puisqu'ils ont été retrouvés sains et saufs 3 jours plus tard... à Drancy ! Toujours d'après l'association, ils étaient destinés à l'abattage illégal.



Gardez le contact avec votre ville

DRANCY.fr



ÉDUCATION



SENIOR



DÉCONFINEMENT



ACTUALITÉ



CULTURE



TRANSPORT



Gardez le contact avec l'actualité de votre ville sur **drancy.fr** et sur **facebook**.

Abonnez-vous à la newsletter ou aux alertes SMS

